

**MAIRIE DE
37140 LA CHAPELLE-sur-LOIRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 13 MAI 2024

Date de convocation : 03/05/2023

Date d'affichage : 03/05/2023

Conseillers

en exercice : 15 L'an deux mil vingt-quatre, le treize mai, à vingt heures trente,
Présents : 8 le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni, en
Pouvoirs : 2 séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses
Votants : 10 séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. GUIGNARD Paul,
Maire

Etaient présents : M. GUIGNARD Paul, M. PETIBON Jacky, M. LEPILLIEZ Philippe, M DRUGEON Francis, M. DELAUNAY Fabien, Mme GANDRILLE Christine, M. ALBERT Alexandre, M. de CHAMPS Hubert

Etaient excusés : Mme GALET Florence (a donné pouvoir à M. GUIGNARD Paul), Mme MUREAU Nicole (a donné pouvoir à M. DRUGEON Francis), M. SERVANT Dimitri, M. DELETANG Grégory

Etaient absentes : Mme BEGOUIN Gaëlle, Mme DESCORMIERS Cindy, Mme BEAUMARD Angélique

Monsieur LEPILLIEZ Philippe a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2024-05-031

7.5. Finances - Subventions

Attribution d'une subvention à l'association Les Bateliers des Vents d'Galerie

Le Maire donne lecture d'un courrier adressé par l'association Les Bateliers des Vents d'Galerie, présidée par Monsieur THIRY Jacky, sollicitant auprès de la municipalité une subvention afin de financer en partie son projet de construction d'une toue sablière.

Afin de soutenir ladite association dans l'avancement de son projet, le Maire propose de lui verser une subvention d'un montant de 17 000 € qui sera versée comme suit :

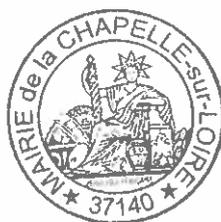
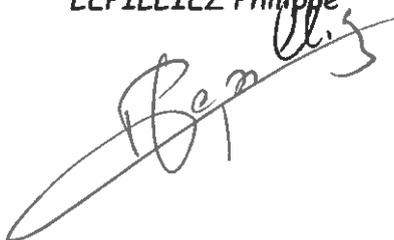
- Une avance de 10 000 € immédiatement
- Le solde de 7 000 € lors de la mise à l'eau de la toue

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de verser à l'association Les Bateliers des Vents d'Galerie une subvention d'un montant de 17 000 €
- **PRÉCISE** que la subvention sera versée en deux fois, soit 10 000 € immédiatement et 7 000 € lors de mise à l'eau de la toue
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2024

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire,
LEPILLIEZ Philippe



Le Maire,
GUIGNARD Paul



Envoyé en préfecture le 14/05/2024

Reçu en préfecture le 14/05/2024

Publié le 14/05/2024



ID : 037-213700586-20240513-DCM_2024_05_031-DE